L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 27 AVRIL 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 27 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une belle maison de résidence en briques, à deux étages, magasins, &c., rue Conti, près la rue Royale, connue sous le nom de Brocanto Gaeb.

Par D. E. Morphy—à l'entrepôt Hesse, rue Fulton, entre Poydras et Lafayette, 127 barils whisky.

Par S. Guinault—à leur bureau d'encan, meubles, matelas, ustensiles pour bijoutiers, &c.

Par R. Gutierres—à sa salle d'encan, marchandises sèches, mercerie, &c.

Par Montgomery & Boss—à leur salle d'encan, grande vente importante de marchandises sèches, habillements, lingerie, quincaillerie, chaussures, &c.

Et aux dessus Montgomery, Bichard... beaux chevaux, mulets, buggies, &c.

Par G. Lénosard—au No 69 de la rue de Chartres, [illegible]

Par Hoffman & Martin, au No 28 de la rue de Chartres, [illegible]

[illegible]

Un des Revenus de la Ville.

Nous appelons l'attention du Conseil municipal sur les faits suivants: Le recorder Ahern a déjà remis au Trésor de la ville, la somme de $1,903, pour amendes collectées par lui, depuis un mois seulement qu'il est entré dans l'exercice de sa place, bien qu'il ne représente qu'un seul district, et son prédécesseur qui exerçait les fonctions de magistrat de police pour deux districts, le Premier et le Quatrième, n'avait remis, pour les quatre derniers mois, que $2,275. Ainsi, les recettes faites par M. Ahern ont été près de quatre fois plus fortes, ce dont la ville a profité dans la même proportion.

Nous ne prétendons pas inférer de là que les recettes faites par le prédécesseur de M. Ahern n'aient pas été déposées au Trésor de la ville, mais il nous sera permis de trouver étrange que les amendes collectées sur les juridictions de deux districts n'aient rendu que le quart de ce qu'un seul district a donné sous un autre magistrat.

Nous n'ignorons pas qu'il est permis à un recorder d'infliger des peines plus ou moins sévères jusqu'à une certaine limite, soit pour les amendes soit pour l'emprisonnement, et que la loi lui laisse toujours la faculté, excepté quand il y a renvoi devant la Cour criminelle, de priver les coupables de l'alternative de l'amende ou de la prison. Mais à supposer que le prédécesseur de M. Ahern eût penché plutôt pour la prison que pour l'amende, dans l'application de la pénalité, il n'a pas été cependant s'écarter assez des usages correctionnels de ces cours de police pour réduire au chiffre que nous avons mentionné la somme des amendes perçues sous sa juridiction. Qu'il y ait une différence de 25, de 50, même de 100 pour cent en moins, nous l'admettrions encore, mais une différence de quatre fois en moins comparée au chiffre actuel, voilà ce qu'il est difficile de comprendre, sans invoquer des raisons en dehors des arrements de la Cour. Ces raisons ne pourraient-être que la multiplication des délits du ressort de la police correctionnelle et l'activité de la police municipale qui arrêterait aujourd'hui beaucoup plus de malfaiteurs que la police militaire ne l'a jamais fait.

Mais ces raisons, nous le craignons, ne seront pas du goût de tout le monde. Les populations ne se démoralisent pas en un mois de manière à produire de telles différences dans le chiffre des contraventions ou des délits, et quant à la police nous ne présumons pas qu'elle ait quadruplé d'activité par cela seul que M. Clark exerce les fonctions de maire à la place de M. Kennedy.

Nous croyons donc sans vouloir jeter ici de discrédit sur personne que le conseil municipal ferait bien d'aviser à quelque moyen certain d'assurer au trésor municipal la fidèle rentrée des amendes collectées par les cours de police des quatre Districts. Ces amendes peuvent devenir une source de revenu considérable pour la ville dont la population s'est prodigieusement accrue depuis la fin de la guerre et accrue surtout d'un élément passablement perturbateur. Dans l'état de détresse où sont nos finances et alors que l'administration municipale a presque doublé son personnel dans tous les bureaux, sans trop savoir pourquoi ni sous quel pas, le conseil municipal ne doit négliger aucune source de revenu possible, car il n'ignore pas que du côté de la taxe il n'y a plus rien à espérer. La législature a presque épuisé les propriétaires et il ne conviendrait pas au conseil municipal de mier au fait malheureusement trop patent. Du reste, le pouvoir de taxer n'est pas dans les attributions des conseils et s'il leur faut absolument un surplus de revenu, qu'ils le cherchent là où il est possible de le trouver, c'est-à-dire dans le développement naturel de la richesse urbaine et dans l'extension de nos moyens industriels. La perception des amendes correctionnelles dans une ville qui compte près de 200,000 âmes, à ce que disent beaucoup de gens, est une chose capitale, et nous engageons les membres des deux Conseils à élaborer une ordonnance de contrôle qui en rende la remise certaine et intégrale au Trésor de la cité.

Association d'Exposition des Agriculteurs et des Ouvriers.—Nous appelons l'attention du public sur une annonce de cette Société concernant le local où sera lieu la première exposition de mai 1866. Nous avons déjà parlé du but si recommandable des fondateurs de l'entreprise, et nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur ce sujet, mais nous avons à entretenir nos lecteurs d'une idée heureuse qu'ont eue les membres du comité exécutif de la Société, en faisant des Fair Grounds un lieu de plaisance qui sera ouvert à tous les propriétaires de quatre actions du capital de la dite Société, à la condition de prendre un billet coûtant $25. Ce billet leur donnera en tout temps entrée aux Fair Grounds où ils pourront se promener à pied, à cheval ou en voiture, seuls ou avec leurs familles, comme ils l'entendront; ce même billet leur accordera en outre une libre admission à la prochaine foire. La plus belle route conduit à cet endroit et la compagnie n'épargne aucun effort pour lui donner tous les embellissements possibles. Le parc des Fair Grounds, quand il sera terminé, sera certainement un des plus beaux parcs des Etats-Unis, et pour la Nlle-Orléans ce sera tout à la fois un Longchamp et un Champ de Mars.

Concerts.—Nous apprenons que madame Fleury-Urban, qui vient d'arriver de New York, se propose de donner une série de concerts à la Nouvelle-Orléans. On nous assure que la voix de la jeune cantatrice, si belle et si sympathique déjà quand nous l'avons entendue, s'est encore développée, et que son talent s'est perfectionné d'une façon remarquable. Elle peut compter sur un chaleureux accueil de la part de tous ceux qui l'ont applaudie et encouragée dans ses débuts.

Le chemin de fer des Opelousas.—On verra aux annonces que les bureaux du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 60 rue du Canal, près la Vieille Levée.

Grand Concert vocal et instrumental.—Lundi prochain, 30 avril, les dames de la Nouvelle-Orléans donneront, dans la Salle des Odd Fellows, leur second grand concert au profit des veuves et des orphelins que la guerre a laissés sans appui. Dès le moment qu'il s'agit de secourir de telles infortunes, tout le monde comprend que la question du plaisir et de l'art devient une question [illegible] à fait secondaire. Nous regardons, quand même, un concert qui est donné dans un but aussi bon, comme le moyen d'avoir, et plus vite et plus facilement, une masse de contributions individuelles qu'il en toujours très pénible d'aller chercher à domicile. La population de notre ville n'a jamais été sourde aux appels si nobles qui lui ont été adressés dans toutes les temps au nom de la charité publique, et rappelons lui que la charité lui est imposée non seulement comme un devoir ordinaire, mais aussi comme une dette, la plus sacrée de toutes, pour ne donner pas qu'elle ne se porterait pas [illegible] un concert annoncé. L'insuccès que nous sommes autorisés à donner que les [illegible] de cette grande soirée lyrique à la destination de la musique la plus directe, [illegible] qu'une paroisse pour concourir [illegible] [illegible] la lutte, [illegible] [illegible] — [illegible]

[illegible] à la partie [illegible] et vocale du concert, nous nous bornerons à dire que les [illegible] par M. T. Von la Hache, que M. Olivier [illegible], deux morceaux sur le [illegible] [illegible] [illegible] Mlle Octavie Rosey.

[illegible]

Moniteur de l'Exposition universelle.—Le gouverneur Wells a reçu du commissaire général de l'Exposition universelle de Paris pour 1867, une lettre dans laquelle il est recommandé d'expédier en temps opportun les objets destinés à l'exposition.

Le colonel Norton, agent de l'Etat de New-York, a été nommé commissaire général de la division américaine de l'exposition. La lettre mentionne un projet pour la publication dans la bâtisse de l'Exposition d'un journal qui serait intitulé Moniteur de l'Exposition universelle de 1867. Le commissaire demande au gouverneur Wells une autorisation destinée pour intituler une section de ce journal Organe officiel des exposants de l'Etat de la Louisiane. C'est là une faveur toute spéciale et qui n'a probablement pas accordée à tous les Etats de l'Union.

Nous engageons tous ceux qui peuvent envoyer des produits ou des objets à l'exposition à faire leurs préparatifs à l'avance. Nous reparlerons des produits agricoles qui pourraient figurer avec avantage à l'exposition.

Chemin de fer de Pontchartrain.—Voilà le temps de la pêche revenu; voilà surtout la saison des Croakers qui mordent si volontiers à la ligne. Pour faire une chose agréable aux amateurs, à ce nombre considérable de gens qui mettent la pêche au-dessus de toutes les distractions possibles, attendu qu'ils y trouvent tout à la fois plaisir, appétit et santé, un train à vapeur partira de la ville tous les dimanches à 4 heures du matin de la place du char à cheval, faisant ainsi [illegible] aux promeneurs et pêcheurs une bonne [illegible] heure.

Pour Louisville. — Ligne régulière. — Le splendide bateau à vapeur INDIANA, dont les vastes et brillantes installations peuvent être égalées, mais non surpassées, partira d'ici pour Louisville et les points intermédiaires vers le 2 mai prochain, à 5 heures du soir. L'Indiana est un steamer rapide et est commandé par le capitaine J. S. Neal qui joint une grande prudence à une habileté consommée. Pour voir le plan du bateau et retenir des chambres s'adresser à MM. Martin, Dolhonde & Cobb, agents, 37, rue Natchez.

Cigares de la Havane.—Ceux qui tiennent à faire emplette de bons cigares de la Havane trouveront chez M. J. M. FERNANDEZ rue du Canal, No 46, un des plus beaux assortiments de cigares de la Havane qui aient jamais été importés ici. Dans ce vaste assortiment se trouvent toutes les marques célèbres de l'île de Cuba avec toutes les garanties désirables. Voyez l'annonce.

Théâtre de l'Opéra.

La représentation d'hier soir a dignement clos la saison théâtrale. On peut dire que pour le premier hiver qui a suivi la conclusion de la paix, l'Opéra a été bien occupé. Aux représentations dramatiques de la troupe allemande, qui a eu l'honneur de la réouverture de la salle, sont venues se mêler les représentations lyriques de la troupe italienne de Max Strakosch, troupe qui, en dépit de la médiocrité de quelques sujets, a presque toujours fait salle comble. Enfin, après trente-deux soirées pendant lesquelles quinze à dix-huit opéras différents ont été entendus, nous avons eu une troupe de représentations dramatiques, par la troupe de M. Marcelin Alhaiza, qui n'a pas joué moins d'une trentaine de drames, de comédies, d'opérettes et de vaudevilles. Ce n'est pas, comme on le voit, la variété qui a manqué aux amateurs de spectacle.

Le public orléanais, affamé de distractions, s'est montré bon prince. Il a généralement encouragé les deux troupes avec une libéralité, une bienveillance et une indulgence dont les artistes doivent lui être reconnaissants. La critique a dû se montrer aussi indulgente que le public. Elle n'a pas cru devoir gâter par une sévérité intempestive la lune de miel théâtrale que nous valait la paix. Elle a donc apprécié le talent chez les uns, les bonnes intentions chez les autres, le zèle et le bon vouloir chez tous. Les artistes ont recueilli beaucoup d'applaudissements, et la caisse de la direction a fait de bonnes recettes.

La générosité du public n'a pas été perdue. Toute bonne action mérite sa récompense, le public aura la sienne. Au lieu d'être vendu, comme cela était annoncé, l'Opéra reste entre les mains des compagnies d'assurances qui le maintiendront dans sa destination première. Cette belle salle qui a coûté tant d'argent aux actionnaires, ne risque donc plus d'être transformée en boutique foraine, ouverte à toutes les troupes ambulantes, en magasin, en hôtel, où en nous ne savons quoi. Elle reste Opéra français, c'est-à-dire une institution dont la Nouvelle-Orléans a toujours eu le droit d'être fière; et, de plus, le siège de cette institution reste fixé au milieu du Second District, comme une protestation contre cette attraction fascinatrice qui entraîne tant de magasins vers la rue du Canal. Un double remerciement est donc dû aux esprits libéraux qui ont eu la bonne pensée de sauver l'Opéra et avec l'Opéra, de vieilles traditions chères à l'ancienne population louisianaise.

Nous avons déjà dit que M. Marcelin Alhaiza, directeur de la troupe dramatique française, encouragé par l'empressement avec lequel le public se portait à ses représentations, avait pris la salle à bail, pour deux années, s'engageant à amener, à chaque saison, une troupe complète de grand opéra et une troupe dramatique. La location des loges pour la saison prochaine a été des plus satisfaisantes, et le nouveau directeur sait maintenant sur quelles ressources, il peut compter.

Le public orléanais est en droit d'attendre de M. Alhaiza une exécution loyale des promesses qui lui ont valu, d'une part, la concession de la salle par les propriétaires, de l'autre, la location rapide des loges par des souscripteurs empressés, et nous avons la ferme espérance qu'il fera tous ses efforts pour répondre à l'attente générale et pour maintenir l'Opéra français de la Nouvelle-Orléans à la hauteur de l'ancienne réputation qu'il s'est acquise sous les directions précédentes. Il faut que M. Alhaiza soit bien persuadé que l'indulgence témoignée à la troupe, cette année, est due aux circonstances toutes exceptionnelles du moment. Il a assez d'intelligence pour le comprendre et pour savoir quelles sont les exigences d'un public renommé pour son goût et ses connaissances artistiques.

Tous les habitués seraient heureux de voir revenir notre chef d'orchestre de grand-opéra, M. Eug. Prevost; et nul mieux que cet excellent musicien ne saurait assister le directeur dans la composition de sa troupe lyrique, de son orchestre et de ses chœurs. Nous savons que c'est une lourde affaire que l'organisation à nouveau d'une troupe lyrique et dramatique et les conseils que nous adressons à M. Alhaiza nous sont dictés par l'intérêt sincère que nous portons au succès de son entreprise. Il a trouvé ici des sympathies et des encouragements qui ont aplani la voie devant lui, nous souhaitons qu'il triomphe aussi aisément des difficultés qu'il aura à vaincre en France et nous serons heureux de le voir revenir à la tête d'une bonne troupe pour ouvrir avec toutes les garanties de succès la nouvelle saison théâtrale.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour du recorder Gastinel.—Francis Bush a été envoyé hier au workhouse où il restera 90 jours pour avoir volé deux poules. 90 jours! c'est long pour avoir volé tant deux poulets à dîner.

Louisa Johnson et Annie Schneider, toutes deux de c., ont été requises de payer $10 chacune d'amende ou d'aller en prison pour 10 jours.

Holly Léonard pour avoir menacé de tuer Georgiana Levy contre laquelle il avait déjà brandi un couteau, a eu le choix entre $20 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Joseph Collier pour avoir fait, le même menace à George Stephenson, [illegible] condamné à $40 d'amende ou à passer 30 jours à la geôle.

Joseph Charley, h. d. c., a été envoyé en prison pour avoir volé des barils d'eau et Nicholas Langworth a été envoyé à l'asile des fous où il restera tout le temps [illegible]. C'est plus sûr fait.

Un nommé Léon Tousseint a été [illegible] pour répondre à l'accusation de tenir une maison publique scandaleuse.

Cour du recorder Ahern.—John Connolly pour avoir fait scandale [illegible] Pat Kelly [illegible] a été condamné à payer $20 d'amende ou à passer 30 jours en prison. [illegible] a été condamné à la même peine pour un [illegible] d'un dray sans licence.

Amende de $5 [illegible] Charles Walker et Mary Ann, [illegible] [illegible] John Lewis, h. de c. [illegible] [illegible] Henry [illegible] pour batterie; Wm. [illegible] Alex. Dumas, h. de c., pour [illegible] [illegible]

Cour du recorder [illegible].—Henry Clark [illegible] [illegible] Henry Wilson [illegible] [illegible]

Emilie Pastian a été condamnée à une amende de $5 pour voie de fait contre Caroline Watkins, f. d. c.

M. Fitzpatrick et Mme Kate Alida qui s'accusent mutuellement d'assaut et batterie, ont été requises de fournir chacune un cautionnement de $100 pour garantie de paix.

Anniversaire des Odd-Fellows. — Cet ordre a célébré, hier soir, son 47me anniversaire par une procession qui comptait de 1400 à 1500 membres, représentant plus de trente loges, et chargés de tous les insignes et ornements qui appartiennent à cet ordre. La célébration s'est terminée par un grand bal paré dans leur magnifique édifice de la rue du Camp.

Vers une heure les membres de la procession sont entrés dans les divers appartements de la grande salle et y ont occupé les sièges qui leur étaient réservés, le reste de l'espace étant occupé par des dames et des bandes de musiciens faisant entendre des sons harmonieux et retentissants au grand plaisir de la vaste audience.

Les exercices ont été ouverts par le Grand Maître Nungesser et la prière a été dite par le Très Digne Grand Chapelain McCoy. Des discours ont ensuite été prononcés et les orateurs n'ont pas manqué de faire allusion aux principes et aux opérations de l'ordre, ainsi qu'aux nobles objets de l'association. Mais la place nous manque pour analyser ces discours. Nous terminerons notre rapport en disant que l'ordre des Odd-Fellows est très populaire avec les dames tout aussi bien qu'avec les messieurs.

Une scène au Sénat des E.-Unis.

A propos du chemin de fer du Pacifique, dont la discussion a commencé au Sénat des E. Unis, un sénateur de la Californie, reprochant à son collègue du même Etat de discuter la question en vue d'intérêts personnels, a provoqué une réponse qui a donné lieu au dialogue suivant dans la séance du 17:

M. Conness—M. McDougall n'est pas en état de savoir ce qu'il dit. Il est constamment ivre et déshonore le Congrès.

M. McDougall—Je me lève, M. le président, pour déclarer que l'assertion du sénateur est un mensonge. Je le rappelle à l'ordre.

M. Conness—M. le président, je demande à être protégé dans le débat.

Le président—Je m'efforcerai toujours de protéger les sénateurs dans la discussion.

M. McDougall—Je désire constater un point d'ordre. Mon collègue a émis une allégation qui m'est personnelle, ce qui est un point de fait. Puisqu'il a fait une assertion mensongère, il est strictement parlementaire que j'aie le droit de déclarer cette assertion un mensonge et de rappeler le sénateur à l'ordre.

M. Sumner—Mon avis est que l'orateur ne peut avoir l'autorisation de continuer; il arrive à une discussion.

M. McDougall—C'est un point d'ordre.

Le président—Je ne vois pas ce point d'ordre.

M. McDougall—Je répète que mon collègue a proféré un mensonge, et le terme dont je qualifie ses remarques est strictement parlementaire, conforme à la pratique et aux précédents du parlement britannique et de ce Sénat pendant cinquante ans, et j'ai le droit de m'en servir.

M. Conness—Le sénateur McDougall ne représente la Californie ni personnellement ni moralement. Il a été élu par cet Etat il y a cinq ans, et depuis il n'y est jamais revenu pour voir ses constituants ou en être vu. J'ai été forcé de m'asseoir ici et de me soumettre aux sorties et aux représentations de ce sénateur. Je les ai supportées, et je siège à côté de cet homme qui, loin de représenter la communauté élevée, morale et courageuse de la Californie, cette grande souveraineté, est assis ou plutôt vautré dans son fauteuil, objet de pitié pour tous. De honte, je me suis voilé les yeux plus d'une fois en présence de ses exhibitions. Mes collègues doivent comprendre à présent que je ne suis pas de sang froid devant cette dégradation; mais silencieux et tranquille, et même rempli de pitié pour mon collègue, j'attendais le temps où il terminerait sa carrière officielle, et où il cesserait ainsi de déshonorer, d'humilier et de diffamer, non seulement le caractère américain et le Sénat des Etats Unis. Mais je ne saurais supporter cette attaque furieuse et désordonnée qu'il a faite ce matin contre moi. Il m'a traité de menteur, il n'aurait pas pu le faire hors de cette enceinte.

M. McDougall, frappant du poing sur son bureau.—Ma foi si, je le ferai.

M. Conness.—M. le président, je n'ose pas répliquer, de peur de compromettre ici mon caractère sénatorial. Je n'ose pas répondre, car il faudrait demander l'expulsion du sénateur pour ses inconvenances répétées et ses insultes continuelles à la dignité de ce corps. Il n'a cessé de violer l'ordre, le décorum et la dignité, tant que la patience n'est plus désormais une vertu. Il n'a été jugé digne de faire partie d'aucun comité: est-il une condamnation plus positive? Loin de se réformer et de s'amender, il n'a fait que se dégrader de plus en plus, jusqu'à ce que, n'ayant plus de caractère à maintenir, il ait commis la faute de ce matin.

M. Johnson.—Il vaudrait mieux ne pas poursuivre une discussion de ce genre.

M. McDougall. — Je veux qu'elle continue, moi.

M. Johnson.—A votre aise.

M. Conness.—J'ai fini mes remarques sur mon collègue; je regrette profondément qu'elles aient été nécessaires, mais je ne pouvais dire moins à la suite de la provocation dont j'ai été l'objet.

M. McDougall.—Je me servirai d'un langage plus convenable que mon collègue, dont je ne parlerai pas comme d'un sénateur sobre, mais superlativement insolent. Voilà une petite histoire qui va bien au cas actuel. C'est celle d'un individu nommé Pettigrew, de la Caroline du Sud, qui avait gagné un procès contre une famille; un membre belliqueux de cette famille le rencontra un jour, et marchant à lui, il lui dit: «Vous êtes un sacré menteur.» Pettigrew ne fit pas attention. «Alors, reprit l'autre, vous êtes une sacrée canaille (de Dieu.» Pettigrew ne fit pas attention, et l'autre dit: «Pettigrew, vous êtes un sacré fils de p...., nom d.... D.... ! »

(Note.—M. McDougall a dit les mots précédents en toutes lettres, et l'on sait qu'il sont encore plus ignobles, s'il est possible, en anglais qu'en français. Le sténographe n'a pas été plus chaste que le sénateur californien, et a reproduit textuellement ses expressions, qui s'étalent dans les colonnes de nos confrères américains.)

Le président.—De pareilles histoires, dans un tel langage, ne doivent pas être répétées devant le sénat.

M. McDougall.—Je me dois à moi-même de faire quelque remarque. Quand j'ai été élu sénateur, c'est mon seul mérite qui m'a fait parvenir, et aussi parce que j'étais opposé à l'établissement de l'esclavage en Californie. Tout le monde m'a félicité, même mes ennemis, mais les félicitations de ceux-ci, je n'en ai pas voulu. Il y a des hommes qui ne peuvent s'empêcher d'injurier toujours ceux qu'ils ont une fois offensés. On crie: assez! assez!

M. McDougall se résume et le sénat s'ajourne après une courte séance exécutive.

Ex-guerillas. — La Gazette d'Alexandrie nous apprend que Mosby, le fameux chef de bande, qui a fait sa soumission depuis longtemps, s'est montré dans les rues de Leesburgh, Virginie, en partie revêtu de l'uniforme confédéré. Les militaires stationnés dans cette ville ont voulu lui arracher ce vêtement. Mosby a tenu bon, comme il s'éloignait à cheval, les soldats l'ont poursuivi et ont tiré sur lui. Le lendemain, cette compagnie fédérale a reçu l'ordre de quitter Leesburgh.

Un bandit moins fameux que Mosby, mais qui n'avait pas cessé d'exercer ses brigandages, Harper, a été arrêté dans le Tennessee occidental, avec son compagnon Mayo, par le lieutenant-colonel Lieb, mais il est parvenu à s'échapper. Comme il est grièvement blessé, on espère qu'il sera bientôt ressaisi.

L'échauffourée de Norfolk.
Forteresse Monroe, 19 avril.
L'échauffourée qui a eu lieu à la suite de la manifestation organisée par la population de couleur pour célébrer l'adoption du bill des droits civils a été beaucoup plus sérieuse qu'on ne l'avait dit tout d'abord. Elle a été provoquée par quelques nègres en état d'ivresse qui ont ensuite fait usage de leurs armes à feu en entendant des cris moqueurs partir des rangs de la foule qui s'était portée sur le passage de la procession.

Trois personnes ont été tuées et trois autres grièvement blessées. On s'attendait à tout moment à des représailles de la population blanche.

L'Eglise de l'Etat.
Le père Stromberg, prêtre catholique allemand, dans le comté de Scott, a été condamné par un jury radical, à une amende de $300, pour avoir béni un mariage sans avoir prêté le serment constitutionnel.

Nouvelles d'Europe.

(Extraits de la malle du Persia.)

DATES JUSQU'AU 6 AVRIL.

En Prusse comme en Autriche on continue en toute hâte les préparatifs de guerre. Le feld-maréchal Benedeck a été nommé commandant de l'armée du Nord. Un archiduc est chargé de la défense du quadrilatère vénitien. La mobilisation se poursuit énergiquement en Prusse. Des correspondances particulières annoncent que les grands établissements industriels sont désertés par leurs ouvriers, obligés de s'enrôler dans la landwehr.

Les nouvelles d'Italie sont contradictoires: les unes disent que des mesures militaires extraordinaires soient prises, d'autres affirment, au contraire, que tous les licenciements de troupes sont suspendus, et que le gouvernement fait de nombreux approvisionnements, tant en chevaux qu'en munitions de toutes sortes.

Ce que l'on peut savoir des intentions des Etats secondaires de l'Allemagne, c'est qu'ils tendent en général non-seulement à donner raison à l'Autriche, mais encore à lui prêter un concours actif.

L'Autriche aurait même, paraît-il, demandé dès à présent à ces Etats la mobilisation de leurs contingents, qui forment les 7e, 8e, 9e et 10e corps de l'armée fédérale. Les journaux ministériels prussiens disent que cette demande n'a pas été agitée.

Le débat diplomatique n'a pas fait un pas. La Prusse cherche évidemment à gagner du temps pour ne rompre officiellement que le plus tard possible avec les petits Etats. M. de Bismark n'a pas répondu à la note remise à M. Karolyi.

« Il n'y a pas de modifications sensibles, dit l'Indépendance belge, dans les rapports entre la Prusse et l'Autriche. Les conseils de cabinet, les délibérations entre le roi et M. de Bismark se suivent de près à Berlin, mais sans que jusqu'à présent nous connaissions une résolution définitive. Il y a évidemment dans la politique prussienne un nouveau temps d'arrêt qui n'est ni la guerre ni la paix, mais qui se dénouera par l'un ou l'autre expédient, dans le sens de la seconde de ces deux alternatives, si le roi Guillaume persiste dans les sentiments qu'il annonce en ce moment.

La Gazette de la Croix donne à entendre que le duc de Saxe-Cobourg et Gotha aurait essayé une conciliation en insinuant que l'Autriche serait disposée à faire des concessions à la Prusse, mais à condition que le roi Guillaume consente à changer son ministère. En d'autres termes, l'Autriche demanderait comme condition préalable le renvoi du comte de Bismark. Le journal ministériel affirme que la Prusse ne se soumettra pas à cette humiliation, et fait, à ce sujet, un brillant éloge du premier ministre de Prusse.

L'International dit de son côté: « La situation n'est pas améliorée. On continue à échanger des arguments qui se réfutent par [illegible], et l'opinion [illegible] [illegible] perplexité.

Le roi Guillaume Ier et son premier ministre sont parfaitement d'accord sur les points essentiels de la politique qu'ils veulent suivre dans le conflit actuel.

Le roi répète avec M. de Bismark qu'il ne veut que le maintien de la paix. Mais le Sleswig Holstein doit être annexé de gré ou de force à la Prusse. C'est le premier pas vers l'hégémonie de la Prusse dans le Nord de l'Allemagne, et sur ce point el e n'entend pas reculer.

En outre la Prusse déclare nettement qu'une réforme fédérale est d'autant plus urgente que les réponses des gouvernements de la confédération ont été moins satisfaisantes. Ces réponses ont affermi M. de Bismark dans la résolution de ne vouloir qu'une réforme fédérale basée sur des rapports réels entre les Etats. »

On parlait d'une médiation de la Russie, qui même aurait été refusée par la Prusse. Le général Richter est arrivé à Vienne, porteur d'une lettre autographe du Czar à l'Empereur François-Joseph. Cet officier général avait également remis au roi de Prusse une lettre de son souverain. On ne connaît pas encore le texte de ces deux missives impériales.

Après le dernier grand conseil présidé par le roi Guillaume, M. de Bismark s'est rendu immédiatement, le portefeuille sous le bras, à l'hôtel du comte Barral, ambassadeur d'Italie, et y est resté deux heures, en conférence avec ce diplomate et avec le général Govone, aide-de-camp de Victor-Emmanuel, dont nous avons déjà signalé la présence à Berlin. Cette visite et cette conférence ont été fort remarquées en Prusse. « C'est la première fois, dit une correspondance berlinoise, qu'un ministre des affaires étrangères en Prusse se rend chez un diplomate en mission ordinaire ou extraordinaire. »

Victor-Emmanuel est à Milan, et l'on donne comme certaine la formation d'un camp de 70,000 hommes près de Bologne, sous le commandement du général Cialdini; l'escadre italienne doit être réunie dans l'Adriatique.

Une nouvelle qui ne manque pas d'importance, arrive de Copenhague. Dans le Folkething, le ministre de la guerre a présenté une série de propositions tendant à modifier les dernières délibérations relatives au budget de la guerre. Une de ces propositions a pour objet la demande d'un crédit pour les dépenses extraordinaires et imprévues. Le Danemark voudrait-il armer aussi?

En Angleterre, on semble se rassurer, et cette confiance est basée sur un motif qui ne s'accorde guère avec le fameux article du Constitutionnel sur la neutralité du gouvernement français. D'après une correspondance, on serait persuadé en Angleterre que cette neutralité cesserait dès que le premier coup de canon serait tiré, et que l'intervention inévitable de la France doit arrêter le bras de celle des deux puissances allemandes qui serait le plus disposée à prendre l'initiative des hostilités.

PAR LE TELEGRAPHE

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée du Nova Scotia.

Statu quo de la question allemande.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

Baisse continue du coton.

Marché à New-York.

LE COTON EN BAISSE.

Louisville, 26.—Tabac avec des prix variant de 3 à 78 cts. Coton en baisse de 2 cts; porc plus ferme à $27, épaules 12¼; côtés 16¼ jambons au sucre 22, saindoux en tierçons 19 cts, farine superfine $7 50, avoine 45 cts.

Portland, Maine, 26.—Le vapeur Nova Scotian, parti de Liverpool le 12 et de Londonderry le 13, est arrivé ici ce matin.

La question allemande est dans le même état.

La panique dans les fonds et dans les prix du coton continue. La dernière cote de Paris annonce pour le coton une rechute de 5f.

Les appréhensions de la guerre ont grandement augmenté.

Cincinnati, 26.—La farine est active et en hausse de 25 c., mais de 58 à 65, tendant à la hausse; provisions, généralement en hausse, porc $29 50; bacon en hausse de 1½ c.; saindoux 19 1½ c., sucre de 12 à 15 c.; café 27 1½ c.

Halifax, 26.—Le vapeur est arrivé ce soir, en route pour Boston. Il était parti de Liverpool le 14 et de Queenstown le 15.

Liverpool, 15 avril—Les ventes de coton ont été, le vendredi 14, de 5,000 balles. Il y a une panique dans le marché et les cours ont encore baissé de 1 à 3 1½ le middling Upland 14 d.

Londres, 14—5-20 67 à 67 3¼. Consolidés 85 7/8 à 86 1/8.

Washington, 26—Au sénat, M. Sumner a présenté une pétition pour l'expulsion de Garrett Davis, du Kentucky, laquelle pétition a été référée au comité judiciaire.

Le bill pour régulariser les communications postales, militaires et commerciales, entre les Etats, a été discuté.

A la Chambre, le bill du Sénat, pour mettre certains droits sur les produits expédiés par les Etats-Unis avant l'expiration du traité de réciprocité mais retenues par la glace, a passé, et aussi le bill pour faciliter le règlement des comptes du Trésor.

A été adopté un bill pour encourager les communications télégraphiques entre les Etats-Unis et les Antilles au maximum de $3 50 pour 10 mots. Les messages devront être transmis dans l'ordre où ils sont reçus.

New York, 26.—Les officiers de santé rapportent que 23 nouveaux malades du choléra ont été admis à l'hôpital-ponton et qu'il y a eu deux morts depuis le dernier bulletin. Le mal a pris un caractère plus traitable.

New York, 26,—Le marché au coton s'est fermé inactif, incertain, à une baisse de 2c.; ventes à 33 1½ et 34. Farine en hausse de 15c. Blé en hausse de 5c. Café plat. Sucre calme et ferme à 10 3¼ et 12. Mélasse inactive à 73c. Argent facile de 4 à 5 p. 0/0. Sterling 108. Or 127 3¼. Fonds du gouvernement en hausse de 1/4. Fonds plus actifs.

Le stock de coton dans le port est de 600,000 balles en y comprenant 307,000 balles de provenance américaine.

Le marché de Manchester a fermé inactif à des prix nominaux.

Blé en hausse; céréales fermes et provisions languissantes.

A été adopté également un bill de secours pour les payeurs quand les paiements entachés d'erreur ne sont pas le résultat de la négligence.

La chambre a repris la discussion du bill du chemin de fer du Pacifique.

New York 26—Une dépêche de Washington au Commercial dit que la mort de deux d'entre eux qui avaient mangé du poisson frit, a causé une panique de choléra parmi les contrebandes à Washington.

Londres, 14—Le London Star calcule sur une majorité de 30 pour le bill de réforme.

La difficulté allemande continue à exercer une influence nuisible aux obligations américaines. Les cotes sont considérablement au-dessous des prix de N. York.

Liverpool, 13—Les cotes autorisées du coton pour la semaine expirant le vendredi 13 sont:

Bons Orleans 19 d. Middling Orleans 16 d., Bons Mobile 18 d. Middling Mobile 15 3¼ d., Bons Upland 17 1¼, Middling Upland 15 1½ d.

(Autres dépêches.)

Washington, 26 avril—Au sénat, après le rejet de l'amendement de M. Sumner, le bill pour l'admission du Colorado comme Etat a passé par 19 voix contre 13.

A la chambre, M. Blair et M. Conkling se sont dit de gros mots et qualifiés de menteurs et de lâches à propos d'un compte-rendu.

On paiera le 1er mai l'intérêt en or sur les 5-20, intérêt montant à 20 millions.

New York, 26 avril—Des avis de la Guadeloupe annoncent que le choléra disparaît.

Le gouvernement français va proposer aux autres gouvernements européens un système uniforme de passeports.

Montréal, 26 avril — La Gazette annonce la mort du docteur Slayer, du choléra; deux autres médecins en ont été atteints, mais y ont échappé.

Huit passagers se sont sauvés d'un navire en quarantaine et on craint qu'ils ne propagent la maladie.

On rapporte trois cas de cholera à Halifax.

New-York, 26 avril—Le Moro Castle apporte des nouvelles de la Havane du 21. Il y avait eu une bataille le 15 à Mazatlan, entre les libéraux et les impériaux, mais au départ du steamer, il n'y avait pas de résultat décisif. Le général Garcey a été emprisonné à Mexico. Escobedo a bloqué la route entre San Luis et Saltillo.

Washington, 26 avril— Le département du Trésor évalue le revenu national pour la présente année à 500 millions. Il y a en caisse une balance de 160 millions.

Le colonel Nixon, de la Nouvelle-Orléans, a reçu son pardon.

N. York, 26—Il y a eu, hier soir, à Brooklyn, un grand meeting en faveur de la politique de reconstruction du Président. Parmi les orateurs figuraient le général Rousseau, John Van Buren et G. A. Dawson. On a lu une lettre du général Dix approbative du meeting.

Une correspondance de la Havane au Herald dit que deux navires de guerre espagnols sont entrés dans ce port et en sont repartis, on ignore leur destination.

Le général Dulce a reçu l'ordre péremptoire d'envoyer à Fernando Po les Africains qui avaient été saisis par des particuliers et mis en esclavage.

New York, 26—Voici des nouvelles additionnelles par le City of Boston.

Liverpool, 13 avril—Les ventes de coton de la semaine ont été de 49,000 balles; il y a une baisse de deux pence, et le marché ferme avec une nouvelle baisse et une tendance à fléchir. L'approvisionnement est de six cent mille balles.

Les Consolidés sont à 85 7/8 à 86 1/8. Il y a une diminution de £18,000 dans l'encaisse métallique de la Banque.

New York, 26 avril, midi—Le cote du coton est nominale, avec une tendance à la hausse, par suite.

L'or est à 127 7/8.

MISE EN LIBERTÉ DE M. C. C. CLAY

Une correspondance de la forteresse Monroe donne les détails suivants sur la mise en liberté de M. C. C. Clay:

Dès que le général Miles eut reçu les documents nécessaires, il se rendit auprès du prisonnier et lui en donna communication. M. Clay se déclara satisfait des conditions mises à son élargissement, et donna sur le champ sa parole d'honneur de se comporter en citoyen loyal et de se présenter en tout temps et en tout lieu, à la première requête des autorités fédérales, pour répondre aux accusations qui pourraient être portées contre lui. Dès qu'il eut prêté par écrit le serment d'allégeance aux Etats Unis, le général Miles lui déclara qu'il était libre. M. Clay resta d'abord tout étourdi sous le coup de cette brusque déclaration; car il supposait que sa mise en liberté devait subir encore quelques retards. Il ne put trouver d'expression pour remercier le général Miles; il balbutia quelques mots et tomba comme anéanti sur une chaise. Revenu de sa première émotion, il se leva, prit les mains du général et les serra affectueusement en le remerciant des bons procédés dont il avait usé envers lui pendant sa longue captivité. Il adressa également des remerciements à tous les officiers présents, ainsi qu'à ses gardiens.

Il ne se pressa pas, toutefois, comme M. Mitchell, de quitter la forteresse, et il y demeura jusqu'au lendemain matin. Sa femme, au dévouement infatigable de laquelle il est en grande partie redevable de sa mise en liberté, vint le chercher et ils partirent ensemble pour le Sud, suivant les uns, pour la capitale, suivant les autres. Comme on avait accordé à M. John Mitchell le privilège de voir M. Jeff. Davis avant son départ, on pensait que cette faveur serait également accordée à M. Clay. Mais elle lui fut refusée, malgré l'insistance qu'il mit à la demander. On ignore les motifs qui ont pu déterminer les autorités du fort à refuser à M. Clay le privilège bien insignifiant de dire un mot d'adieu à un ami, à un compagnon de captivité et d'infortune.

Divers indices portent à croire qu'avant peu, la forteresse Monroe pourra se glorifier d'avoir perdu, pour toujours sans doute, le titre peu enviable de bastille américaine; car le dernier prisonnier d'Etat qu'elle renferme encore est sur le point de la quitter. Pour quelle destination? c'est encore un mystère.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 26 avril 1866.

Nous avons à constater une demande plus animée de certains produits de l'Ouest (pour les détails, voir le bulletin commercial) et une nouvelle baisse du coton, baisse causée par les mauvaises nouvelles d'Europe. Les prix sont tellement irréguliers à la clôture que nous ne donnons pas de cotes. Le change américain et le change étranger ont encore haussé, tant il y en a peu sur place.

La hausse de l'or à New York a eu son contre-coup ici. On ne s'y attendait pas. A l'ouverture, des transactions ont eu lieu à 126 à 126 1/2; le marché n'a pas tardé à monter à 127 et, après la publication des avis du soir, à 127 1/2 à 128. Les cours étaient, à la clôture, de 127 3¼ contre 125 1/2 à 126 hier soir. Les ventes embrassent $4000 à 126; $2000 $6000 et $10,000 à 126 1/2, $9000 et $10000 à $126 3/4, $5000 et $10000 à 127; $1500 et $2500 à 127 1/4; $4000 et $10000 à 127 3/4; $2000 et $3000 à 128. Des montants de $1000 à $1500 se sont vendus à ces prix.—Une vente (la principale) de $900 en demi piastres américaines s'est faite à 119 1/2. Les courtiers donnent 117 à 118 des petites sommes qui leur sont apportées et vendent à 120.—Il s'est vendu des piastres mexicaines, mais on ne saura que demain les détails des opérations.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le change étranger a beaucoup haussé. Les seules ventes de sterling que nous ayons remarquées sont 5,000 (3,000 et 3,000) livres en traites très bon clair, en traite à 134 et 9,000 No 1 à 135 1/4 à la clôture, le No. 1 valait 136 et davantage. Les banques ont demandé 139, mais un banquier a tiré pour un petit montant à 138—30,000 francs, en change commercial, se sont vendus à 4 21 1/4, 150,000 No 1 à 4 20 et 80,000 (30,000 et 50,000) à 4 18 3/4.

Le change américain a continué de tendre à la hausse. Les banques ont d'abord tiré sur New York à 1/2 de prime, mais plusieurs d'entre elles ont subséquemment exigé 3/4. Une d'elles a vendu $400,000 (un check de 100,000 et six de 50,000) à 3/4 de prime et à des banquiers à 1/2; une autre a vendu $50,000 à 9/16 — Les transactions du dehors ont compris une petite somme à vue, sur New York, à 1/4 de prime, $70,000 (25,000 et 45,000) à 1/2; $20,000, à vue, sur Boston, à 1/4 et $10,000 à 5/16; $10,000, à soixante jours de vue, sur New York, à 1 1/8 d'escompte.

Il s'est vendu 20 actions de la banque de la Nlle Orléans à $40 50; 70 (30 et 50) de la banque du Canal à $60; 60 de la Compagnie du Gaz à $151; 100 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $22 25, 80 à $21 50 et 100 à 23. On a refusé $42 30 d'actions de la banque du Crescent City—19 bons consolidés de la ville ont été vendus à 90 1/2 et 10 dans sa faveur de prime de for avec coupons de mai, à 83.—Les "taxes" de l'Etat de la Louisiane sont cotées à 80.

$600 en billets de la banque de l'Etat de la Louisiane se sont vendues à 87 cents la piastre; $1,300 de la banque de la Louisiane à 67 1/2 et $4,000 à 68; quelques billets de la banque de la Nouvelle-Orléans à 95 1/2 —Une somme assez forte en billets «change» du chemin de fer de Jackson a été vendue à 70.

Nous cotons maintenant les billets de la banque de la Louisiane à 62 à 63 et 65 à 67 1/2; ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 86 à 85 et 86 à 88; ceux de la banque des Marchands à 86 à 86 et 87 1/2 à 90; ceux des banques de l'Union et du Crescent City à 90 à 92 et 95 à 97 1/2; ceux de la banque de la Nlle-Orléans à 90 à 92 et 95 à 96.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 26 avril 1866.

Coton—Nous avons fait remarquer, dans notre dernier rapport, que les nouvelles étrangères parvenues hier avaient jeté le marché dans un désordre tel qu'il nous avait été impossible d'établir nos cotes régulières, mais que quelques ventes avaient eu lieu moyennant une baisse variant de 1 à 2 cts la livre. Aujourd'hui, d'autres nouvelles d'une teneur encore plus défavorable sont venues mettre le comble à la dépréciation et causer sur le marché une fluctuation qui a duré jusqu'à la clôture, tandis que les prix ont été encore plus faibles que ceux d'hier. Il s'est cependant fait quelques demandes, et les affaires ont pu atteindre au montant de 900 balles, prises par huit courtiers. Nous avons ouï dire que parmi les lots vendus il y avait du good ordinary pris à 28 cts, du strict good ordinary coulé à 31 et du low middling à 33. Il serait tout à fait hors de propos de donner des cotes, avec l'incertitude qui existe, jusqu'à ce que les affaires prennent une tournure plus stable et plus régulière. Le mauvais effet produit par les nouvelles étrangères manifestées plus haut, a en quelque sorte été atténué par une hausse survenue tant dans le change américain que dans le change étranger, et en outre par des nouvelles défavorables venues de la campagne.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865	balles	98209
Reçu aujourd'hui		1955
précédemment		675395
		677350
		769559
Expédié aujourd'hui		
précédemment		601944
		601944
Stock en mains à bord de navires non expédiés		158645

Sucre et mélasse—Seulement 30 boucauts de sucre sont arrivés depuis hier de la côte. Il y a en mains un fort approvisionnement de sucre et de mélasse tant de la Louisiane que de provenance étrangère, mais ces articles n'éprouvent aucune demande. Les ventes de sucre de la Louisiane se font en détail à 8 à 10 cts la livre d'inférieur, 11 à 13 pour le commun à bon commun, 14 à 15 cts pour le fair à fully fair 15¼ à 15¾ pour le prime et 16 à 16½ cts pour la qualité de choix. Un lot de 30 boucauts de prime s'est vendu à 16 cts et 5 boucauts de blanc clarifié à 16½ cts la livre. Le sucre de Cube se vend en détail à 12 ½ à 12¾ cts pour le No 12, 13¾ à 14 cts pour le No 14 et 15 cts pour le No 15.

Produits de l'Ouest et Provisions—Le mouvement sur le marché en général, a été assez étendu aujourd'hui, et la demande a été fort active, tous les stocks sont faibles et les prix de la farine et du grain sont fermes et tendent à monter, tandis que ceux des provisions ont matériellement haussé et tendent encore à une nouvelle hausse.

Farine—A éprouvé une demande active aujourd'hui, en grande partie pour le commerce local. Ventes: commune $5 87½, fine à $6 et $6 55, superfine $8 25 et $8 50, medium extra $10 87½ et bonne extra $11 10 le baril.

Mais—Continue à éprouver une demande active à une nouvelle hausse de 2½ à 5 cts le boisseau et les ventes ont eu lieu aux prix suivants: blanc et blanc mélangé $1 12½ et blanc à $1 5[illegible] le boisseau.

Avoine—En bonne demande à des prix pleins et ventes à 60 cts le boisseau.

Son—Les approvisionnements de son sont faibles et insuffisants et les prix de l'article ont haussé de 10 cts les cent livres. Ventes à $1 40.

Foin—Les approvisionnements de foin sont faibles et ne consistent pour la plupart qu'en qualités communes. Le prime à choix est fort rare et commanderait $30 le tonneau. Ventes de 117 et de 200 balles d'ordinaire de l'Ouest à $26 et 160 de fair à $18 le tonneau.

Saindoux—La demande de saindoux a été active aujourd'hui, mais les détenteurs ont si rapidement et si matériellement haussé leurs prix qu'ils ont par cela même, interdit tout accès aux ventes de lots ronds. Plusieurs offres de 19 cts pour du prime ont été repoussées, 19¼ cts a été le prix demandé. L'article en barillets se détaille à 21 ½ et en tierçons 19¾ à 20 cts la liv.

Porc—Est en bonne demande mais est fermement tenu au prix élevé de $30 le baril de mess. De bonne heure dans la journée un lot de 50 barils de mess s'est vendu à $29 le baril, mais, subséquemment, on a refusé $29 50 pour des lots ronds. L'article se vend fréquemment en détail à $30.

Bacon—En demande à des prix encore haussés. Un lot de 10 tierçons de jambons curés au sucre s'est vendu à 23 cts la livre. Les épaules se vendent rondement à 13¾ à 14 cts, les côtés ribbed 16¼ cts, les côtés désossés 17¼ cts, les jambons au naturel 20 cts et les jambons curés au sucre 22 à 23 cts.

Viande verte—Un lot de 10,000 livres d'épaules s'est vendu à 11½ cts la livre. Les épaules se détaillent en détail 11½ cts, les côtés 14 cts et les jambons 15 cts.

Drèche—Le marché est bien pourvu de drèche et l'article est très calme. La drèche du Canada se vend en détail $1 20 et celle de l'Ouest $1 65 les cent livres.

Whisky—Le whisky rectifié de l'Ouest se vend en détail $2 20 à $2 24 le gallon.

Beurre et fromage—Le beurre de choix du Nord, est rare et en demande, le commun de l'Ouest abonde et est calme. L'approvisionnement de fromage est fort, mais l'article est en demande. Le beurre du Nord se vend de 40 à 45 cts, celui de l'Ouest 30 à 42, le fromage 20 à 23 cts; le Dairy anglais 27 cts.

Divers—Les pommes de terre abondent et sont calmes à $2 à $2 75 le baril, les oignons se vendent $2 à $ 50, les pommes $6 à $9, les haricots $2 à $3, les œufs $15 à $16, les poules $10 à $11 la douzaine, les oies $11 et les dindes $20 la [illegible]

douzaine.

Frets—Le fret de cabotage est fort calme et les taux en sont presque nominaux. Le fret pour l'étranger est calme mais ferme. Les taux sont ½ cent par livre de coton et 50 cents le baril de farine sur vapeurs pour New York, ¾ cent par livre de coton sur vapeurs pour Boston, 1 d sur vapeurs pour Liverpool, 5/8 d sur voiliers pour Liverpool et 1 1/4 ct pour le Havre.

Société d'Exposition des Artisans et Agriculteurs de la Louisiane.
-AUX ACTIONNAIRES-

Les propriétaires de quatre actions ou plus de quatre actions ont le privilège d'acheter, vingt-cinq piastres, un billet qui leur donne le droit de se rendre en voiture sur la terre de la Société, avec leur famille et leurs amis, en tout temps, jusqu'en 1er mai 1867—excepté quand le "Fair Grounds Jockey Club" sera propriétaire du terrain pour ses courses de printemps et d'automne. Ce billet donnera à l'acquéreur le droit d'entrée pour la Grande Exposition et tous les spectacles qui auront lieu sur la propriété durant le courant de l'année.

On peut se procurer des billets en s'adressant à l'un des Directeurs ou au bureau de la Société aux Mechanics Institute.
C. H. SLOCOMB, Président de la Société d'Exposition.
LUTHER HOMES, secrétaire.
Le pavillon de la Société flottera au bout du "Crescent Hall" au coin des rues Canal et St-Charles, toutes les fois qu'il y aura spectacle public. 27 avril—

Demande de Prêt à la grosse.
On désire emprunter à la grosse, sur la barque anglaise Constance et sa cargaison, une somme de $10,000 qui sera payée à Liverpool. Cette somme est destinée à couvrir les frais de réparation et de port. Les soumissions recevront des propositions cachetées jusqu'au 7 mai à midi. J. & J. TARDOS,
27 juin—au 7 mai. Rue de la Vieille Levée, No 6.

CIGARES DE LA HAVANE.
J. M. FERNANDEZ,
RUE DU CANAL, NO 46.
Stock en magasin, garanti d'importation directe par les derniers arrivages—
[illegible] Londres, Cabañas et Carvajal, Partagas, Prince de Galles, Intimidad, Flor Fina M. Reg. Larranaga, Londres de Corte, M. Reg. La Viriate, La Española, La Reconocida, Brebas Intimidad, Damato, Bella de St-Louis, M. Reg. Pabo Iglesias, Esculapio, Reg. Rey, Bella de St-Louis, M. Reg. Flor de Morales, Londres Damato, Londres Escalapio, Coronas, M. Reg. Rio Hondo, Coronas Damato, Londres Figaro, Upman,
20,000 paquets CIGARETTES La Honradez.
J. M. FERNANDEZ, No 46, rue du Canal.

DUC DE MONTEBELLO, Champagne.
Constamment en Magasin et à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 66, VIEILLE LEVÉE.

Absinthe, Absinthe.
150 caisses ABSINTHE E. Pernod, Nolly Prat & Co, KIRSCH.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 66, Vieille Levée.

Conserves, Conserves.
100 caisses SARDINES à l'huile, PETITS POIS, CHAMPIGNONS, ARTICHAUX à la Barigoule.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 66, Vieille Levée.

A vendre par Vredenburgh Brothers, 36, rue de la Vieille Levée.
200 barriques Vin rouge, de Bordeaux, quarts Vins d'Oporto et de Xérès, caisses Vin rouge ordinaire et de famille, futailles Vinaigre de vin blanc, caisses Absinthe "Ed. Pernod," Vermouth des Princes, pipes Genièvre de Hollande "Ryneboude's Swan," caisses Champagne "Gustave Gibert," futailles Cognac "Arzac & Jules Lebecq...", et "Vine Grower's Company" de diverses années, en magasin et en Douane.

Sucres.
500 boucauts, de Porto Rico et de Cienfuegos, en débarquement et à vendre par J. AVET. Aux magasins bleus, au coin des rues Vieille Levée et Bienville. 27 avril—

Mélasse.
1000 barils, de Porto Rico, qualité de choix, en débarquement et à vendre par J. AVET. Aux magasins bleus, au coin des rues Vieille Levée et Bienville.

AVIS.
Le 25 avril il a été perdu dans la rue St Pierre, UN PORTEFEUILLE contenant un extrait de naissance et 2 actions nominatives d'une compagnie française. La personne qui l'aura trouvé est priée de le rapporter No 65, rue Royale, à M. PAUL T... Elle recevra une récompense.

Maison à Louer.
A LOUER, la maison rue Dumaine, No 465, entre Rochebiave et Dorgenois, contenant cinq chambres; cuisine avec une chambre, chambre de bain, office, ainsi qu'un lot de terre y attenant, avec dépendances, &c.—Le tout en parfait état. S'adresser au No 325, rue du Quartier, près Prieur. Renseignements requis.

Transfert de Bureaux.
Les BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 60 rue du Canal, près la Vieille Levée. GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

ON DEMANDE A LOUER
Dans le carré de la ville, entre Remparts et Levée, une pièce pouvant servir à l'usage d'un bureau, avec balcon sur la rue et une entrée libre et convenable. S'adresser à la Poste: Lock Box No 810 ou au No 25, Remparts, de 10 h. à 2 h.

AVIS.
J'AI besoin de quatre Ouvrières de première classe pour linge d'enfants. J. F. M. FONDARD, tailleur, Rue Royale 261.

CAFÉ RIO.
H. T. LONSDALE
COURTIER DE CAFÉ.
134.......Rue Gravier.......134
ANNONCE à ses anciens amis et clients qu'il a en magasin
10,000 sacs de café Rio,
de bonne et de première qualité, qu'il vendra, comme par le passé, en lots de 50 sacs et davantage, au gré des acheteurs.

En débarquement des navires Harvest Home et Decatur, venant du Havre et de Bordeaux.
VINS en caisses et en barriques, PETITS POIS et CHAMPIGNONS, FROMAGE DE GRUYERE FRAIS, DAMES-JEANNES de 3 et 5 gallons, &c.
A vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 & 31 rue Bienville.

FIGARO.
Le SOUSSIGNÉ vient de recevoir et vendra un bel assortiment de CIGARES de la HAVANE de ces marques— Flor de Primados, Londres de Cortes, Operas, Entreactos, &c. Il a reçu également, 40,000 paquets de CIGARETTES. F. RIVAS, Rue de la Commune, No 131, au premier.

TURNER,
PHOTOGRAPHE,
Rue du Camp, No 57.
A réduit le prix de ses Cartes de Visite à $3.00 la douzaine pendant les mois d'été.
IVORYTYPES faits photographiquement et finis par des artistes de premier ordre.
PHOTOGRAPHIE, de toutes grandeurs, au naturel ou coloriée, et qui défient la concurrence.

AVIS.
Je ne payerai aucune DETTE contractée en mon nom par autre que par moi personnellement, ou sans mon autorisation écrite. Et je ne serai responsable d'aucun engagement quelconque pris sans cette autorisation. C. TOLEDANO. Nouvelle-Orléans, 25 avril 1866.

NOURRICE.
Une française nouvellement arrivée désirerait trouver, dans une famille, une place de NOURRICE. S'adresser à la laiterie de M. Grand Pierre, près du Pont du Bayou.

Demande de maison à louer.
On demande à louer pour le premier septembre ou le premier octobre prochain, une MAISON avec ou sans meubles, contenant 5 à 6 chambres exclusivement de celles pour domestiques, à proximité des chars de la ville et ayant le gaz et le water-works. S'adresser à C. F., boîte 1865, à la Poste.

Sœurs de Ste-Croix.
La fête annuelle aura lieu au Mechanics Institute, dans la salle de la Législature, au profit de l'Asile des Orphelins de l'Immaculée Conception, Troisième District, doit s'ouvrir le 30 AVRIL, au MASONIC HALL, rue St-Charles.

Vins, Eaux-de-Vie, Liqueurs, Conserves, Fruits, Bouchons.
En débarquement du navire CELERITAS, de Bordeaux.
Cèpes à l'huile, Pâtés de foie gras truffés, Galantines truffées, Perdreaux rôtis truffés, Terrines de foie gras truffé, Truffes du Périgord, Vermouth, Absinthe, Fruits au jus et à l'eau-de-vie, Liqueurs assorties, [illegible]. Vin rouge en barriques et en caisses, Eau-de-Vie en caisses et en futailles, balles de Bouchons de tous genres.
A vendre par H. FIUSSAN.

ALCOOL! ALCOOL!
10 BARILS alcool 95 cp, qualité supérieure, venant d'être reçus, à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

336,700 CIGARES DE LA HAVANE magnifique stock composé des marques les mieux connues, telles que — Partagas, Coronas, Intimidad, Figaro, Prince de Galles, Carolina, Walter Scott, Antonio Murias, Meridiana, &c. JAIME MAGI, importateur. Rue de la Commune, No 72.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
75........RUE DAUPHINE........75
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement ou chez les principaux libraires.

A VENDRE
UN PIANO D'ACAJOU en parfait état; un SECRÉTAIRE Louis IV en marqueterie avec cuivres dorés; un petit GUÉRIDON mosaïque, bois des Isles, avec cuivres dorés; ARMOIRE à glace, BIBLIOTHÈQUE chêne; CHAISES fauteuils, GLACES, &c.
S'adresser tous les jours de 9 heures à 3 heures, rue Royale, 145, au premier.

POUR MATAMOROS.
La goélette, fine voilière et de 1ère classe, ELIZABETH, N. C. Clark, capt., ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, Poteau 19, Second District, ou au No 37. Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane.

POUR BORDEAUX.
Faisant suite à "Les Bons Fils."
Le navire français de première classe ST-YVES, capitaine Camus, partira pour le port ci-dessus, dans les premiers jours du mois prochain. Pour fret s'adresser à W. R. BUDDENDORFF, 173, rue Commune.

MARCHANDISES SECHES
A
Très bon marché
VENTE ANNUELLE.
HAGGERTY FRÈRES,
133.........RUE DU CANAL..........133
Commenceront LUNDI, leur vente annuelle de MARCHANDISES SECHES.
Ils offriront, au prix coûtant, tout leur stock d'articles importés et, au-dessous du prix coûtant, toutes leurs marchandises du pays. Les acheteurs sont invités à venir s'assurer des prix avant d'acheter ailleurs, car il faut que le stock entier soit vendu positivement et de suite.
22 avril—1m HAGGERTY FRERES.

Marchandises Françaises.
L'ATTENTION des marchands est appelée sur les articles suivants reçus d'Europe par les derniers steamers:
Soieries noires, rubans, éventails; Corsets, parapluies, ombrelles, jupons; Coutils blanc, gris, fantaisie, Duck blanc; Alpaccas, lanines, mérinos noirs; Draps et casimirs noirs; Mouchoirs batiste, dito cholet; Mouchoirs de tête, bonneterie; Toile Cretonne pour draps; Nappes et serviettes toile Cretonne; Fleurs artificielles, devants de chemises; Chemises devants toile, dito madapolam; Jaconas, percales, brillantés imprimés; Indiennes chamois unies, dito de Rouen; Jaconas, percales, nansous, mousselines, &c.
Ces marchandises seront offertes aux plus bas prix du marché, en lots au gré des acheteurs, au No 235, rue St-Louis entre Chartres et Levée.

85 Rue de Chartres. 85.
COIN CONTI.
FABRIQUE DE CHOCOLAT & CONFISERIE SODA ET GATEAUX.
D. LOPEZ.
A L'ANCIEN LOCAL.
Il fournit, pour les REPAS et les MARIAGES, de la PATISSERIE et des CHOCOLATS.
85, RUE DE CHARTRES, coin CONTI.

BANQUE D'AMERIQUE.
Nlle-Orléans, 24 avril 1866.
AVIS est donné que à partir du 1er mai prochain, les heures d'affaires de cette Banque seront de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.
AM. FORTIER, caissier.

JACKSON STORE.
Encoignure Chartres et Ste-Anne.
Nous appelons l'attention de nos amis et du public en général sur les articles suivants, reçus par les derniers steamers d'Europe et du Nord: [illegible] Pointes et Rotondes l'ambral et Chantilly, noires et blanches, Eventails fantaisie, Parapluies soie, En toutes, Mantelets, Peignes à chignon, [illegible] Organdis et Jaconats nouveauté, Grenadines, Barèges, Mozambiques, Soieries, Foulards français imprimés, Mousselines Jacquard, Mouchoirs brochés et à garnitures, Robinet, Toile à draps, Toile d'Irlande, Batiste, &c. Nous avons également un fort assortiment de marchandises de ménage, telles que Cotons blancs et écrus, Cotonnades, Indiennes, &c., en gros et en détail.
TURCOTTE & LARONE.

Graines de coton. Graines de coton.
RECOLTE DE 1865.
Graines dites Petit Gulf, Boyd's Prolific, Dean et PROLIFIC CLUSTER.
Egalement—Un petit lot de graines de coton longue soie (Sea Island), en sacs de quatre boisseaux—en état d'être expédiées.
Ces graines sont garanties de premier choix.
A vendre par J. H. H. HEDGES, rue Carondelet No 35, au premier.

Huile d'Olive, Vermouth, Sardines
EAU DE FLEURS D'ORANGER, &c.
A VENDRE PAR
A. ROCHEREAU & Co.,
No 16 & 18, RUE ST. LOUIS.
100 caisses HUILE D'OLIVE J. Plagniol—12 bout., 100 paniers do, do; VERMOUTH, SARDINES différentes marques, EAU DE FLEURS D'ORANGER, différents modèles.

Champagne! Champagne!
A VENDRE PAR
A. ROCHEREAU & Co.,
NOS 16 & 18 RUE ST-LOUIS.
400 paniers CHAMPAGNE Krug & Co., grandes bouteilles, 200 do do petites bouteilles, Nouvellement importés par les steamers Florida et Caroline via Liverpool.

Vin en Bques. Vin en Caisses.
A VENDRE PAR
A. ROCHEREAU & Co.,
Nos. 16 & 18 RUE ST-LOUIS.
40 bques Vin rouge, BLAYE, P. DANDICOLLE & Co; BACALAN, BLANCHY Frères & Co; ST-LOUBES, L. MÉRIC aîné; TRESSES, DUPUY ASAMAZEUILH; BOURG, B. BENTÉGEAT; PALUS, Supérieur; MONTFERRAND; demi-bques vin rouge, PALUS de MACAU, JUILLIA; DEYRIC MARGAUX.
200 caisses vin rouge, J. J. DUVERGIER Jne. & Co; ST-JULIEN, E.C & C; GRUAU LAROSE; CHATEAU-LATOUR; très supérieur, différents crûs; vin blanc.
Nlle-Orléans, le 5 avril 1866.

Eaux-de-vie. Eaux-de-vie.
A VENDRE PAR
A. ROCHEREAU & Co.,
Nos 16 & 18, RUE ST-LOUIS.
EAU-DE-VIE J. HENNESSY & Co; CASTILLON 1815; J. B. GODARD, Couronne; HIVERT, PELLEVOISIN & Co; J. DESMARIES FILS; FIN BOIS; RAYNAL & Co, 1860; A. BONNIOT & Co; ROBERT; MERCURY BRAND; TAILLASSON 1860; 1815, très-fine; CENTRAL SOCIETY 1860.
—Aussi—
300 caisses des meilleures marques ci-dessus.

Louis & Edouard Janin
AVOCATS A WASHINGTON, D. C.
EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, à la Cour des Réclamations, aux Cours de District, devant les différents ministères et devant les comités du Congrès.

VACCIN.
MADAME MAURY (sage-femme), informe les dames qu'elle vaccine le samedi et le lundi de chaque mois, à midi, à son domicile, rue Bourbon No 216, entre St-Philippe et Dumaine. Consultations de 2 à 4 heures P. M.

Cuisinière.
On a besoin d'une bonne cuisinière, au No 94 de la rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

Nourrice—Domestique de maison.
On demande une NOURRICE sans enfant et une domestique de maison. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser de suite, au No 72, rue des Français.

$25 DE RECOMPENSE.
PERDU le 24 avril, dans un enterrement, de la rue Perdido, entre Howard et Franklin à l'église St-Joseph, rue Commune, un MOUCHOIR de POCHE, avec les initiales E. B. ou E. R. (festonnées) contenant une somme de $300 ou $320. La personne qui l'a trouvé recevra la récompense ci-dessus en le rapportant au bureau de l'Abeille, No 73 rue de Chartres.

Dr. P. G. A. KAUFMANN,
RESIDENCE, JOSEPHINE, 214.
Consultations, de midi à deux heures, Au Mechanics Institute.

Bureau d'Immigration.
Le Dr. P. G. A. A. KAUFMANN [illegible]

E. RICHARD,
Fabricant de Billards,
160.........RUE STE-ANNE.........160.
ETANT sur le point de déménager [illegible] billards modernes, au choix de BILLARDS [illegible] quatre poches et à carambolage [illegible] VANAGH & DECKER [illegible]
E. RICHARD.

Bureau du Board des Assureurs.
LES Compagnies d'Assurance [illegible]
JAMES H. WHEELER, secrétaire.
[illegible]

En débarquement du navire Jupiter, de Bordeaux.
132 barriques VINS [illegible]

Fromages! Bière Anglaise! Absinthe! &c.
100 caisses Fromages [illegible]
En débarquement du steamer ALABAMA, de Liverpool. A vendre par ANT. LANATA.

GRANDE SAVANE
A 3 milles au-dessous des Chartres. [illegible] MM. Villeré.

Avis de Société.
JEAN MARIE LAMON, Bordeaux. B. TIBLIER, Nouvelle-Orléans.
UNE société a été formée [illegible] JEAN MARIE LAMON, B. TIBLIER.

En débarquement et à vendre.
Navire CELERITAS, de Bordeaux.
100 barriques VIN [illegible] caisses FRUITS, paniers GUIGNOLET, caisses ABSINTHE Ed. Pernod, KIRSCH, paniers CHAMPAGNE grandes et demies, barriques VIN, caisses SARDINES, VINAIGRE, BOUCHONS, EAU-DE-VIE [illegible]
Attendu par FREDERIC GUSTAVE, de Marseille: paniers HUILE, caisses VERMOUTH, MUSCAT, EAU DE FLEURS D'ORANGER.
B. TIBLIER & Co, 14, rue Conti.

Quartier-général de la Division militaire du Golfe
Nlle-Orléans, Louisiane, [illegible] avril 1866.
ORDRES GÉNÉRAUX No 6.
[illegible]
Par ordre du major-général P. H. SHERIDAN.
GEO. L. HARTSUFF, Assistant adjudant-général.
Officiel: GEORGE LEE, Assistant adjudant-général.

CHAMPAGNE...... CHAMPAGNE
CHS. FARRE, Reims.
FOURNISSEUR des Cours de France, d'Espagne et du célèbre Wellington [illegible]

LUNETTES.
LES personnes dont la vue est affaiblie [illegible] DUHAMEL [illegible]

CIGARES ET TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE
Reçu par les steamers [illegible]
250,000 CIGARES
TELS que Meula Regalias [illegible] la Reina,—Retiro—Rosa [illegible] Rubi, Clay,—Caiman,—Woodlar—Torre de Manco, &c. &c.
31 balles de tabac [illegible]
A vendre au plus bas prix du marché par J. OLMA, 64, rue de la Commune.

VINS et EAUX-DE-VIE.
MANUEL,
IMPORTATEUR de vins, eaux-de-vie, sardines, huile, etc.; le tout vendu à des prix qui défient toute concurrence. On trouvera aussi les eaux-de-vie du pays, le whisky, brandy, rhum. Aperçu de quelques prix: Bordeaux en baril, à $22; whisky, brandy, eau-de-vie de France, à $1 75 le gall.
50, RUE DUMAINE,
entre Chartres et Royale. Ouvert tous les jours de huit heures du matin à six heures du soir.

A VENDRE A L'AMIABLE.
Une petite maison portant le No 137 rue St Pierre, entre Remparts et Bourgogne. S'adresser à la Boulangerie des Remparts entre Ursulines et Hôpital.

AVIS.
UN JEUNE HOMME, ayant un peu de pratique de la pharmacie, et parlant le français et l'anglais, trouverait à s'employer, en adressant un mot, à la lettre No 1318.

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc.
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c, &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de tous genres, grandeurs et qualités.

Meubles de Paris.
A vendre rue des Remparts, 124, entre Toulouse et St Louis.
BAHUT en marqueterie, riche, [illegible] meuble de chambre à coucher, [illegible] duchesse, lit, lavabo, armoires, &c, &c. (Visiter de 10 heures à 3)

ANTOINE DUBUC,
Sacristain de la Fabrique de l'église St-Louis de la Nlle-Orléans,
Bureau No 20, PLACE ST-ANTOINE
QUI, depuis vingt-cinq ans remplit [illegible] enterrements et services funèbres [illegible] BONNOT, [illegible]
ANTOINE DUBUC..............JEAN BONNOT
J. BONNOT & CO.
Magasin de Pompes Funèbres, situé rue Ste Anne, entre Chartres et Royale.
—Est établi depuis plus de vingt-cinq ans—
Dépôt de cercueils métalliques [illegible] Crane, Breed & Co, de Cincinnati, [illegible]
—Etablissement—
No........RUE STE-ANNE........ 54

J. J. ALBERT,
No 14, Bourbon No 14, au premier.
OFFRE à vendre en gros, un grand assortiment de chapellerie [illegible]

Dr J. M. MAGEE,
CHIRURGIEN-DENTISTE.
Est de retour en ville et a repris l'exercice de sa profession au coin des rues Bourbon et Orléans où il sera heureux de recevoir ses anciens amis et clients.

CANDIDATURES.
[illegible]
C. M. LANG.
[illegible]
J. MILTON RELF,
Candidat indépendant,
A la place de Greffier de la Deuxième Cour de [illegible]
EDOUARD HERMANN LEHMANN
[illegible]
JOHN WELLS [illegible] Juge de Paix [illegible]

WHEELOCK, FINLAY & CO,
DROGUISTES ET IMPORTATEURS EN GROS,
Au coin des rues Magasin et Gravier,
[illegible] SEL DE SOUDE, BICARBONATE DE SOUDE, VITRES FRANÇAISES, GELATINE, MOUTARDE, SAVON [illegible]
Médicaments français patentés.
EN MAGASIN
SAVON de Castille, AMMONIAC CARB, SHELLAC, ASSAFŒTIDA, OPIUM de Turquie, ACIDE TARTARIQUE, anglais, CACHON, ALUN, COPAHU, BORAX, PALMA CHRISTI, EMERI, SUCRE DE PLOMB, CALOMEL, BLUE MASS, IOD. POTASSE, SULFATE DE QUININE, français.
[illegible] EFFERVESCENT [illegible] PREPARATIONS [illegible]
Une grande variété de PRODUITS CHIMIQUES [illegible]

Avis de Bureau de Poste.
[illegible]

AVIS.
[illegible]

CHAUSSURES.
BLANCAND & GUITET,
[illegible]
MARCHANDS EN GROS de Bottes, Souliers et Brodequins des meilleures fabriques.

Produits de l'Ile de Cube.
1047 [illegible]
E. TROISGROS. Nos 55 et 57 rue Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

AUX MAISONS FRANÇAISES.
UN FRANÇAIS [illegible]

LOUIS BUSH, Thibodeaux, Lafourche. — J. S. GOODE, Houma, Terrebonne.
BUSH & GOODE,
AVOCATS,
EXERCENT leur profession dans les paroisses [illegible]

AVIS.
LE soussigné annonce respectueusement [illegible]
J. REBATTIO, No 33 rue Ste Anne, entre Chartres et Royale.

GERMANIA
Compagnie d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau No 155, rue Gravier, entre St-Charles et Camp.
Capital $300,000.
[illegible]
C. F. FORSTER, D. MICHEL, [illegible]

Modes et Nouveautés.
LA MAISON DEBRÉ
[illegible]
DEMANDE.
On demande UN BON DOMESTIQUE [illegible]
SOULIERS - SUR
[illegible]
A VENDRE,
ONZE ARPENTS DE TERRE [illegible]
E. ROGER & CO., [illegible]

VENTES A L'ENCAN.
Propriété de première classe pour placement. Magasin en granit à l'encoignure des rues Carondelet et Union. Maison de résidence à l'encoignure sud des rues du Canal et Remparts. Magasin en briques rue de la Douane, occupé par Cramer & Co, entre les rues de Chartres et Dorsière.
—AUSSI—
Quatre terrains entre les rues Commune et Magazine.
[illegible] Rickerville.
SUCCESSION DE GILBERT S. HAWKINS.
Deuxième Cour de District— No 21,270.
PAR J. B. WALTON & DESLONDE
J. B. WALTON, encanteur
Bureau No 47 rue Carondelet
[illegible]

Vente de Meubles et de Fers.
[illegible]

PROPOSITIONS [illegible]
Pour la fourniture de Bœufs vivants et de bœuf sur pied.
[illegible]

Saison d'été.
ARTICLES DE MODE.
W. DAUPHIN,
66, Customhouse St. 66.
GRAND DEBALLAGE
PAILLE, RUBANS, FLEURS ET PLUMES, BLONDES, CRÊPES, &c.
[illegible] des prix excessifs.
NEW YORK. NLLE-ORLEANS.
CONFISERIE DE L'OPERA
[illegible]
AVIS.
On a besoin d'une [illegible] femme [illegible]